

Résumé des amendes

Forfait (sauf pour le hockey et le football)		
ART 1	1er forfait en saison régulière	50\$ + frais d'arbitrage
	2e forfait en saison régulière	100\$ + frais d'arbitrage
	3e forfait en saison régulière	250\$ + expulsion de la ligue
	Forfait lors des éliminatoires et des CRS	200 \$ + arbitrage + transport
Forfait en cas de désistement d'une partie ou d'un tournoi		
ART 1	Si le RSEQLL est informé de l'absence d'une équipe : 4 jours ouvrables avant la date de la partie ou tournoi:	<ul style="list-style-type: none"> • 50\$ pour la première absence • 100\$ pour la 2^e absence • 150\$ pour la 3^e absence
	Si le RSEQLL est informé de l'absence d'une équipe : 3 jours ouvrables avant la date de la partie ou tournoi:	<ul style="list-style-type: none"> • 100\$ la première fois + les frais d'arbitr. et de transp. s'il y a lieu • 150\$ pour la 2^e + les frais d'arbitr. et de transp. s'il y a lieu • 200\$ pour la 3^e + les frais d'arbitr. et de transp. s'il y a lieu
	Si l'équipe ne se présente pas:	<ul style="list-style-type: none"> • 150\$ la première fois + les frais d'arbitr. et de transp. s'il y a lieu • 200\$ pour la 2^e + les frais d'arbitr. et de transp. s'il y a lieu • 250\$ pour la 3^e + les frais d'arbitr. et de transp. s'il y a lieu
ART 1	Forfait pour le football et le hockey	<ul style="list-style-type: none"> • 250\$ + les frais d'arbitrage et de transport s'il y a lieu, et le dossier sera déposé au comité de vigilance pour étude.
ART 2	Joueurs inadmissibles (catégories d'âge, entité école ou autres)	100\$ par athlète
ART 4.7	Une équipe membre du RSEQLL évoluant dans une autre région sans autorisation	250\$
Désistement d'une équipe (sauf pour le football)		
ART 5.8	Tournoi de classement (4 jours ouvrables avant la compétition)	50\$
	Tournoi de classement (délai de 4 jours ouvrables non respecté)	100\$
	Ligue (après une partie de jouée dans le calendrier)	200\$ + frais d'inscription + Frais d'arbitrage des parties jouées
	Ligue (Si aucune partie n'est jouée et aucun impact)	250\$
	Ligue (Si aucune partie n'est jouée et avec impact)	200\$ + Frais d'inscription
	Organisation d'un tournoi	200\$
ART 5.8	Désistement d'une équipe en football	500\$
ART 6.1	Inscription dans S1 (comprenant toutes les données demandées selon la discipline) des athlètes et entraîneurs avant la première partie	50\$
ART 6.2.1	Ajout à l'alignement (délai de 48 heures non respecté)	25\$
ART 6.2.2	Transfert de joueur pour une école ayant 2 équipes dans une même catégorie	50\$
ART 7.4	Changement d'une partie	50\$
ART 10	Protêt	50\$
ART 11	Entrée des résultats et numérisation de la feuille de pointage et des alignements (délai de 72 heures non respecté)	50\$
	Feuille de pointage (jamais numérisée)	50\$ suppl.
ART 13.2	Conduite sportive (blesse ou tente de blesser)	100\$
Badminton	Absence d'un tournoi (non déclaré)	Frais d'inscription + 10\$

*Ce tableau est seulement un résumé de nos règlements administratifs que vous pouvez consulter sur notre site internet au ll.rseq.ca *